

(Les Jésuites n'ont pas voulu changer leurs constitutions : il ont convenu d'ajouter quelques apostilles par manière d'explication) C'est apparemment pour ces raisons que les RR. PP. Jésuites, ayant trouvé quelques difficultés dans leurs constitutions après la mort de saint Ignace, et ayant mis en délibération dans leur premier chapitre général, si on y apporterait quelque changement résolurent unanimement qu'on ne les changerait en aucun point, mais que pour éclaircir les endroits qui faisaient difficulté, on **ajouterait quelques apostilles par manière d'explication.** (MH 25)

(Le maître ajoutera et écrira lui-même les lettres qu'ils auront omises) Pour corriger le défaut d'orthographe dans ces écrits, **le maître ajoutera et écrira lui-même les lettres qu'ils auront omises,** ou à la place desquelles ils en auront mis d'autres, en rayant celles qui auront été mises mal à propos. S'il y a plusieurs mots pareils qu'un écolier ait écrits de même et dans lesquels il ait manqué à l'égard de l'orthographe, le maître corrigera le premier de ces mots en y mettant des lettres qui y doivent être et en retranchant celles qui sont superflues, et marquera les autres mots, à l'endroit où l'écolier aura manqué, de traits de plume faits de même sorte. (CE 6 0 4)

(Le Directeur écrira sur le catalogue ce qu'il a jugé bon d'y ajouter) De toutes ces choses, le Directeur écrira sur le catalogue ce qu'il **aura jugé bon d'y ajouter.** (CE 13 1 12)

(Estimer les autres : ne pas ajouter un « mais » qui ôte toute l'estime que ce qu'on a dit en pourrait donner) Il faut aussi faire paraître dans ses discours, qu'on a de l'estime pour les autres; c'est pourquoi il ne faut pas se contenter d'en parler avec avantage; mais on doit prendre garde de ne le pas faire froidement, ou en disant quelque chose qui aille en leur honneur, de **ne pas ajouter un: mais, qui ôte toute l'estime que ce qu'on a dit en pourrait donner.** (RB 207 2 533)

(Si on loue quelqu'un, il est de la bienséance d'ajouter à ce qu'on en dit) **Lorsqu'on entend louer quelqu'un, il est de la bienséance d'ajouter à ce qu'on en dit,** ou tout au moins d'y applaudir; il faut bien se garder alors de faire comparaison de cette personne avec un autre. Il ne faut jamais louer personne extraordinairement, mais il est de la bienséance de le faire toujours sans exagération, et sans aucune comparaison; il faut aussi avoir la précaution de ne pas louer quelqu'un en présence de ses ennemis. (RB 207 3 545)

(Dire ses péchés tels qu'ils sont, sans y rien ajouter, ni diminuer) D. Est-ce bien fait lorsqu'on se confesse d'exagérer ses péchés, et de les faire paraître plus considérables qu'ils ne sont ? R. Cela n'est jamais permis; c'est pourquoi qui dirait en se confessant: J'ai juré le nom de Dieu, lorsqu'il n'a juré que sa foi; ou j'ai blasphémé, lorsqu'il a seulement dit le nom du démon, se confesserait fort mal, il faut seulement **dire ses péchés tels qu'ils sont, sans y rien ajouter, ni diminuer.** (IP 2 5 3)